

INFO PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 20 octobre 2025

L'Institut national du cancer publie un référentiel organisationnel pour accompagner la mise en place du dispositif de fin de traitement en cancérologie



En France, 5 ans après le diagnostic de cancer, 2 personnes sur 3 souffrent de séquelles dues à la maladie ou aux traitements¹. Leur risque de développer un second cancer est en moyenne supérieur de 36 % comparé à la population générale².

À l'issue des traitements spécifiques, le suivi personnalisé des personnes ayant eu un cancer est donc un enjeu majeur.

Il permet d'anticiper, prévenir, dépister et prendre en charge les effets secondaires des traitements, les séquelles potentielles de la maladie, mais aussi de détecter précocement les risques de récurrence ou de second cancer. Au-delà du suivi médical, il s'agit d'accompagner globalement la personne afin de contribuer à l'amélioration de sa qualité de vie dans l'après-cancer.

Dans le cadre de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers, et plus précisément de son action II-9.5, l'Institut national du cancer publie [un nouveau référentiel organisationnel](#) destiné à accompagner la mise en œuvre d'un dispositif de fin de traitement au sein des établissements titulaires d'autorisations de traitement du cancer (structures hospitalières et cabinets libéraux de radiothérapie autorisés).

¹ Étude VICAN 2 – « La vie 5 ans après un diagnostic de cancer », INCa juin 2018.

² Estimation du risque de second cancer en France - Étude à partir des registres des cancers du réseau Francim, INCa, 2015.

Ce document constitue un outil de référence opérationnel destiné aux établissements, aux professionnels de ville, en particulier aux médecins généralistes. Son objectif est de formaliser et structurer un nouveau temps dans le parcours de soins, situé entre la fin des traitements à visée curative et le début du suivi post-thérapeutique.

Organisé autour de trois dimensions (médicale, paramédical et sociale), le nouveau dispositif permet de :

1. **renforcer la continuité de prise en soins** entre l'hôpital et la ville ;
2. **mieux identifier et anticiper les besoins spécifiques des patients** en post-traitement ;
3. **favoriser une meilleure coordination entre les professionnels** intervenant à cette étape clé du parcours.

Une synthèse du référentiel est également disponible pour en faciliter la lecture et la mise en œuvre.

[Télécharger le référentiel organisationnel « Mise en place d'un dispositif de fin de traitement : principes et organisation »](#)

[Télécharger la synthèse du référentiel](#)

À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens : patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.cancer.fr – [Suivez-nous sur X](#)

CONTACTS PRESSE

Institut national du cancer

Responsable des relations media - Lydia Dauzet - 01 41 10 14 44

Attachée de presse - Juliette Urvoy - 01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 – presseinca@institutcancer.fr